

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 5 mai 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec),  
H4Z 1A2

**Objet : R-4110-2019 phase 1 HQ – Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 / DEMANDE DE DÉLAI DU ROÉÉ POUR LE DÉPÔT DE SON COMPLÉMENT DE PREUVE**  
N/D : 1001-127

---

Chère consœur,

Le 22 décembre 2020, la Régie a rendu la décision procédurale [D-2020-181](#) dans le dossier en rubrique. Dans cette décision, la Régie demande aux intervenants de soumettre leur complément de preuve au plus tard le 6 mai 2021 à midi.

Monsieur Bertrand Schepper, l'un des analystes et principaux auteurs de la preuve du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dans le dossier en rubrique, et sa famille sont frappés par la COVID-19 depuis le 19 avril dernier. Vu la faible amélioration de leur situation, M. Schepper demeure malheureusement dans l'impossibilité d'accomplir son travail auprès du ROÉÉ à temps pour le dépôt du complément de preuve.

Par conséquent, le ROÉÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai jusqu'au **10 mai prochain à 16h00** afin de déposer son complément de preuve dans le dossier en rubrique. Nous osons croire que ces circonstances n'entraîneront pas d'inconvénient pour la suite du dossier, considérant que la prochaine date au calendrier est le dépôt des demandes de renseignements aux intervenants le 20 mai prochain.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Me Joëlle Cardinal, Hydro-Québec

Bertrand Schepper, analyste

Bernard Saulnier, analyste

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ